

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	45 (1974)
Heft:	3
Artikel:	Le cadran canonial de la collégiale de Saint-Ursanne
Autor:	Février, C.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-824742

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sur la demande globale émanant de l'augmentation des dépenses des collectivités publiques ne saurait être ignoré dans la situation de surchauffe conjoncturelle persistante de notre économie ». Par rapport à l'année précédente, les efforts déployés pour 1974 sous la direction de la Confédération semblent avoir eu quelque succès. Il ne faut cependant pas oublier que le léger recul des déficits provient en partie du fait que le budget de l'AVS n'a pas été majoré cette année et que les allocations de renchérissement ne sont pas entièrement budgétées. Comme tenu, d'une part, des tâches qui n'ont été que différées et, d'autre part, de la charge fiscale qui se heurte déjà à certaines limites dans plusieurs catégories de revenu, il importe en tout cas de continuer à faire preuve de mesure dans l'aménagement des dépenses.

Le cadran canonial de la collégiale de Saint-Ursanne

par C. FÉVRIER, Dr ès sciences

Sous le règne d'Auguste (I^{er} siècle avant Jésus-Christ), la métrologie avait atteint un développement remarquable. Vitruve, dans son « De Architectura », livre IX, mentionne les clepsydres¹, les scaphes² et les cadans solaires. Les artisans constructeurs d'appareils de la mesure du temps étaient appelés « organarii clepsydrarii » ou « automatarii clepsydrarii ». La métrologie publique et privée se répandit dans tout l'Empire romain.

Les invasions des Barbares, celle du IV^e et du VI^e siècles, en particulier, bouleversèrent le monde antique et sa civilisation, et l'étude de la métrologie disparut.

Dès la pénétration en Europe du christianisme, de nombreux ordres religieux sont fondés. L'Eglise, les monastères, les moines et en particulier les bénédictins, ont été les propagandistes de la culture latine.

Le besoin de régler la vie religieuse et d'observer les heures des offices incitent le clergé à rechercher un instrument de mesure : *c'est le cadran canonial*.

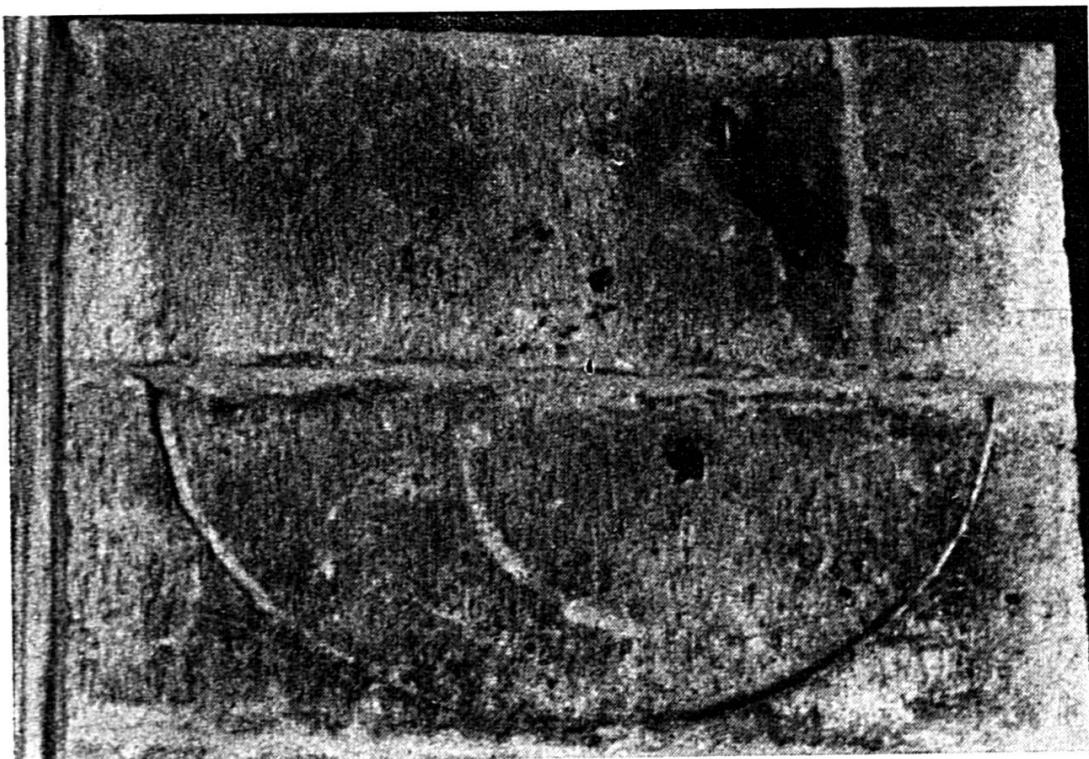
Le cadran canonial est un cadran solaire très primitif. Il est taillé dans la pierre et possède toujours un style rudimentaire et perpendiculaire à la surface où il est planté : le mur ; car à cette époque le style n'était pas orienté à l'axe du monde. Latitudes et longitudes étaient inconnues.

C'est plus spécialement sur les édifices romans que l'on rencontre les cadans canoniaux.

Saint-Ursanne avait de nombreuses relations avec l'Alsace voisine et possédait des terres à Sigolsheim et à Habsheim. C'est très probablement à la suite des relations des moines de Saint-Ursanne avec les nombreux couvents de Sigolsheim, Haguenau, Murbach, avec les bourgs d'Alspach, Truttenhausen et le clergé alsacien que le cadran canonial qui orne la façade méridionale de la collégiale de Saint-Ursanne a été

¹ Clepsydre : horloge à eau des Anciens.

² Scaphe : cadran solaire taillé en demi-sphère.



construit. Il se trouve en haut, légèrement à droite de la porte romane de la collégiale.

Il est composé de deux demi-cercles superposés et qui ne sont pas concentriques l'un par rapport à l'autre. Le style, qui à l'époque, était toujours très court, manque. Nous voyons très bien son emplacement (un gros point noir sur la photographie).

Suivant les saisons et la hauteur du soleil, l'ombre atteignait des divisions aujourd'hui disparues. L'ombre donnée par le style pouvait être observée depuis la rue et aussi depuis la maison des moines et ainsi régler les offices religieux : Primes, Tierces, Sextes, Nones, Vêpres, Complies, soit les heures canoniques.

Cette horométrie ecclésiastique était bien suffisante pour les besoins de l'époque, tant du clergé que de la population.

Le cadran canonial de l'église de Saint-Ursanne a été construit à la même époque que le portail sud, de style roman, soit très probablement au XII^e siècle. Il est actuellement le seul cadran de ce genre connu en Suisse. Il mériterait d'être pourvu d'un nouveau style.

Aucune mention de ce cadran n'est faite dans la bibliographie relative à la Collégiale de Saint-Ursanne.

BIBLIOGRAPHIE

Vitruve. *De l'Architecture*. Livre IX. Texte établi par Jean Soubiran, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. Paris, « Les Belles Lettres », 1969.

Rohr René R. J. *Les Cadran solaires*. Gauthier-Villars, Paris, 1965.

Rohr René R. J. *Les Cadran solaires anciens d'Alsace*. Editions Alsatia, Colmar, 1971.

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction, par tous procédés, y compris la photographie et le microfilm, réservés pour tous pays.